

## Edito de Gérard DANGLES, président du GAL Alpes Sud Isère

« L'équipe technique LEADER et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2019, qui sera, pour LEADER, une année importante avec, notamment, le lancement de l'étape de paiement des dossiers déposés et l'octroi d'une enveloppe complémentaire que nous allons demander à la Région d'ici quelques jours. Nous espérons ainsi pouvoir abonder notre maquette financière prévisionnelle (déjà très largement entamée), acter la réouverture de notre enveloppe LEADER et financer quelques nouveaux projets de développement sur le territoire Alpes Sud Isère. Nous avons, pour cela, identifié avec les 3 communautés de communes les projets qui pourraient potentiellement bénéficier d'un financement LEADER. Leur sélection passera par des appels à manifestation d'intérêt, engagés principalement sur l'année 2019, et qui permettront d'éviter la logique du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi » jusque-là privilégiée ; cela aidera également à choisir des projets innovants et qualitatifs, en privilégiant notamment les porteurs de projets privés et les thématiques qui ont jusque-là alimenté le LEADER (valorisation des ressources et des produits locaux, par exemple).

Le prochain Comité de Programmation aura lieu mi-mars et permettra, nous l'espérons, de faire le point sur ces chantiers en cours ; il sera aussi l'occasion de présenter le rapport d'activité 2018 du LEADER et de voir le chemin accompli ; nous engagerons également plus concrètement la démarche d'évaluation de la mise en œuvre de notre programme pour en tirer des enseignements pour l'avenir. Plein de belles perspectives et d'enthousiasme en ce début d'année du côté du LEADER que nous souhaitons partager avec vous ! »

Gérard DANGLES, le 15 janvier 2019.

## La Maison des Alpages de Besse en Oisans (fiche action 1)

Interview de Patrick DOLCI, président de la Maison des Alpages

« Le principe du LEADER est vraiment très intéressant car il permet de mettre en œuvre de très beaux projets de développement ; Dans notre cas, c'est la redynamisation de la maison des alpages (MDA), structure associative de la commune de Besse-en-Oisans, qui est en jeu ; sa vocation est d'expliquer et valoriser le pastoralisme d'aujourd'hui en allant à la rencontre des bergers dans les alpages pour mieux comprendre leurs métiers ; il s'agit aussi pour la MDA de valoriser les produits des alpages en proposant de la vente en circuits courts et de servir de lieu de mémoire pour le pastoralisme d'autrefois.

Le LEADER apporte une source de financement indispensable pour le redémarrage des activités, de la MDA. Le financement sur les dépenses de fonctionnement se fait sur 3 années, ce qui permet à la structure de retrouver un équilibre financier et de se passer ensuite de financements publics. En revanche, même si l'équipe technique locale LEADER est très présente, ce dispositif européen piloté par la Région reste très lourd et complexe ; le montage du dossier est vraiment difficile car on découvre des éléments nouveaux à chaque fois, par exemple pour justifier la moindre dépense (ex. des doubles devis) ; cela reste difficile à gérer pour une association pilotée par des bénévoles ! »



### En bref (fiche action 1)

- Porteur de projet : la maison départementale des Alpages de Besse en Oisans
- Coût global du projet : 158 449.45 € sur 3 années
- Subvention LEADER : 101 407.64 €

**Objectif global** : requalifier, redynamiser et pérenniser la maison des Alpages

**Opérations financées** : évolution de la configuration des lieux existants, mise en place de nouveaux dispositifs d'interprétation/centre de ressources, site internet, supports graphiques, vitrine réfrigérée, charges de personnel, frais de communication et de promotion, accompagnateurs montagne

## La stratégie forestière du massif sud Isère (fiche action 2)

Interview de Marie CHENEVIER et Laurie SCRIMGEDUR, animatrices

« LEADER a permis de regrouper 2 chartes forestières existantes (Disans/Matheysine et Trièves) et de faire prendre conscience aux élus de l'importance de la forêt sur le territoire dans le cadre d'une vraie stratégie co construite. La taille du massif Sud Isère concerné permet aussi de mener des projets avec de multiples partenaires, avec plus de légitimité. Parmi les actions mises en place, on note :

- Le concours mobilier bois, qui permettra de développer des circuits courts dans le domaine de l'aménagement extérieur des villages et qui donnera des résultats en juin 2019 (les participants seront valorisés par une publication distribuée dans les communes)
- une présentation à la Fête de la forêt de Montagne du 13 au 16 juin 2019 à l'Alpe du Grand Serre
- Le travail en continu avec les élus (Commissions, formations, colloque annuel) développant leur niveau d'appropriation des enjeux forestiers sur le territoire
- La recherche de fonds pour des travaux sylvicoles permettant d'assurer la pérennité de la ressource de demain et d'anticiper sur les effets du changement climatique. »



### En bref (fiche action 2)

- Porteur de projet : communauté de communes du Trièves
- Coût global du projet : 41 660,05 €
- Subvention LEADER : 26 662,43 €

Objectif global : animer la stratégie forestière du massif sud Isère

Opérations financées : animation de la charte forestière (2 animatrices), coûts indirects.

## SEMBIO, les Savoirs Ecologiques Maraichers dans la transition écologique et alimentaire (fiche action 2)



Interview de Rémy BACHER, membre du CA de SITADEL et ancien maraîcher à Mens

« Il s'agit de recueillir et de valoriser les savoir-faire écologiques auprès des maraichers du Trièves et de la Matheysine et d'impulser une démarche pédagogique qui profite à de nombreux acteurs et à des actions de formation. Des échanges avec des groupes de maraichers en Luberon et Lorraine enrichissent la démarche. Les savoir faire capitalisés sont valorisés via des vidéos commentées par les maraichers eux-mêmes, que l'on retrouve sur une plateforme collaborative de diffusion. De nombreux partenariats avec des organismes de formation agricole sont noués ; LEADER a ainsi permis d'engager cette démarche innovante sur le territoire Sud Isère et de rencontrer des maraichers impliqués dans leurs pratiques pour recueillir leurs modes de faire. La démarche est animée par SITADEL 38 (Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local - [www.sitadel38.fr](http://www.sitadel38.fr)). »



### En bref (fiche action 2)

- Porteur de projet : SITADEL
- Lieu : Trièves et Matheysine
- Coût global du projet : 18 000 €
- Subvention LEADER : 11 520 €
- Apport financier des communautés de communes de Matheysine et du Trièves

Objectif global : collecter les savoir faire des maraichers par la technique de l'auto confrontation (vidéos commentées)

Opérations : collecte, capitalisation, valorisation, diffusion